


MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*


UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

 Science
avec et pour
la société



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

fête de la Science

31ÈME ÉDITION
DU 07 AU 17 OCTOBRE 2022

APPEL À PARTICIPATION

Coordination Auvergne

LA FÊTE DE LA SCIENCE

Initiée par Hubert Curien et proposée, depuis 1991, par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation la Fête de la Science se déroule tous les ans aux mois d'octobre.

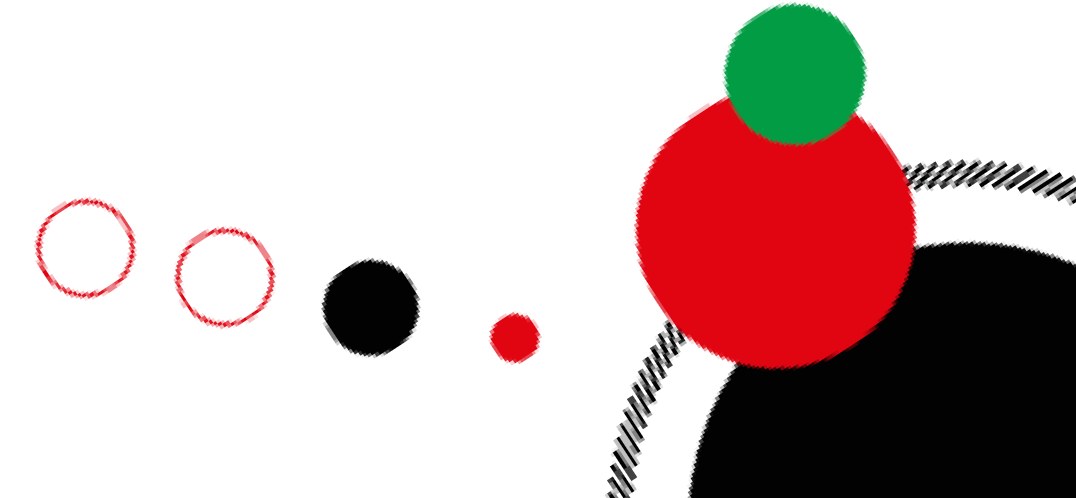
Ce rendez-vous incontournable entre le grand public et les acteurs des sciences et des technologies propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international. L'objectif : promouvoir la culture scientifique et technique et favoriser les échanges entre la science et la société !

À cette occasion, des milliers de scientifiques, enseignants, médiateurs culturels, bibliothécaires et bien d'autres, partagent avec tous les publics, de tous âges, leur enthousiasme et leur curiosité pour les sciences, les techniques et les innovations. C'est grâce à ces acteurs engagés et passionnés, que la Fête de la Science prend vie à travers la mise en place d'animations et d'événements ludiques et festifs, comme des ateliers, conférences, jeux, parcours, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de sites naturels et industriels !





LES OBJECTIFS DE LA FÊTE DE LA SCIENCE

- Partager le goût des sciences
 - Sensibiliser le grand public aux avancées scientifiques et technologiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne
 - Expliquer la démarche scientifique et le travail de recherche
 - Intéresser les jeunes aux disciplines et filières scientifiques et susciter des vocations
 - Contribuer à la diffusion des savoirs
 - Rencontrer les autres acteurs de la culture scientifique et technique
 - Favoriser les débats autour des enjeux de société et mieux comprendre le monde qui nous entoure
- 

THÉMATIQUE 2022

"Le Changement climatique Atténuation et adaptation"

La Fête de la Science a toujours été un espace de liberté et de découverte, qui encourage la réflexion et permet d'imaginer un avenir souhaitable, où la science est profondément ancrée dans la société et a toute sa place dans les pratiques collectives, sociales et politiques.

Sans tomber dans un « solutionnisme technologique » ou une approche « collapsologue », cette nouvelle édition sera l'occasion d'esquisser cet avenir désirable, en convoquant toutes les disciplines scientifiques, et en particulier les sciences sociales, autour de ces notions d'adaptation et d'atténuation face au défi du siècle qu'est le changement climatique.

Le Centre d'Excellence de Science Partagée en Auvergne, coordinateur de l'événement sur le territoire auvergnat (Cantal, Allier, Haute-Loire et Puy-de-Dôme), vous invite à vous inscrire dans l'orientation nationale. Il est tout à fait possible de proposer une action ne rentrant pas dans cette thématique.



Thématique 2022, quelques angles d'approche :

- Comment observe-t-on l'impact de l'activité humaine sur le climat ?
- Comment peut-on atténuer le changement climatique futur (émissions de gaz à effet de serre, adaptation de nos sociétés) ?
- Comment faire face à la désinformation et aux climatosceptiques ?
- Quels effets observe-t-on déjà (ou pourront avoir) sur les ressources en eau, l'agriculture ou les plantations forestières, la santé humaine, les migrations humaines ?
- Quels nouveaux récits à la fois littéraires, historiques, de communication et éducatifs ?
- Comment transformer les villes et les transports pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie à venir (qualité de l'air, végétalisation, modification des propriétés des bâtiments, mix énergétique...) ?
- Quelles approches sociales des questions climatologiques et des inégalités écologiques ?
- Quels modèles économiques et politiques pour accompagner la transition climatique ?
- Comment favoriser le passage à l'action, l'engagement individuel ou collectif ? Quelle participation des citoyens à la recherche sur le climat ?

(Source : MESRI)

SCIENCES EN BULLES 2022

Cette année, et pour la cinquième année consécutive, une Bande Dessinée est spécialement éditée pour la Fête de la Science. Cette collection, nommée Sciences en Bulles, est destinée au jeune public. Elle offre une aventure inédite de vulgarisation scientifique. **Son objectif: mettre en lumière une dizaine de sujets de recherches universitaires conduites par des doctorants au cours de leurs thèses.**

Pour cette édition 2022, les jeunes doctorants sélectionnés, accompagnés par la bédéiste Héloïse Chochois, mettent en récit et en images leurs différents objets de recherche portant sur la thématique nationale « Changement climatique : atténuation et adaptation ».

Cette année, nous avons la chance de compter parmi les participants à Sciences en Bulles, une doctorante de l'Université Clermont Auvergne (CELIS), Kim Lefebvre. À travers quelques planches dessinées, elle rend accessible sa thèse qui vise à montrer en quoi le jeu vidéo permet d'expérimenter les catastrophes naturelles, technologiques et sociales qui secouent notre monde moderne, ainsi que les modes de reconstruction associés.

La Coordination Auvergne peut mettre des exemplaires à votre disposition, sur demande. Veuillez nous contacter à l'adresse suivante : fete-science@uca.fr



© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation



Kim Lefebvre © Université Clermont Auvergne

METTRE EN ŒUVRE UN PROJET



Qui peut participer à cet appel à projet ?

Entreprises, laboratoires, organismes de recherche, associations, établissements scolaires, collectivités, musées, médiathèques, artistes, indépendants, pôles de compétitivité, passionnés, bénévoles, vulgarisateurs sur le web... peuvent participer à la Fête de la science et intégrer le programme régional (sous réserve de validation de l'événement par le Comité de labellisation et du respect de la charte nationale).

C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de la manifestation !



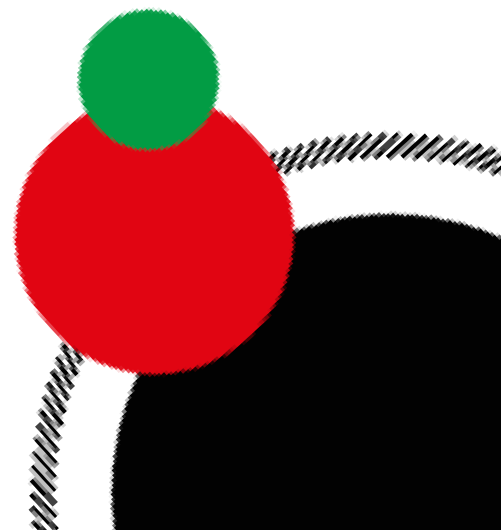


Quels sont les publics ciblés ?

La Fête de la Science s'adresse à tous !

Les événements sont accessibles à tous les publics, de tous âges (familles, scolaires, étudiants, séniors, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés à un type de public (scolaires, étudiants...).

Afin de bien construire son projet, il est important de savoir à qui l'on s'adresse pour adapter sa proposition.



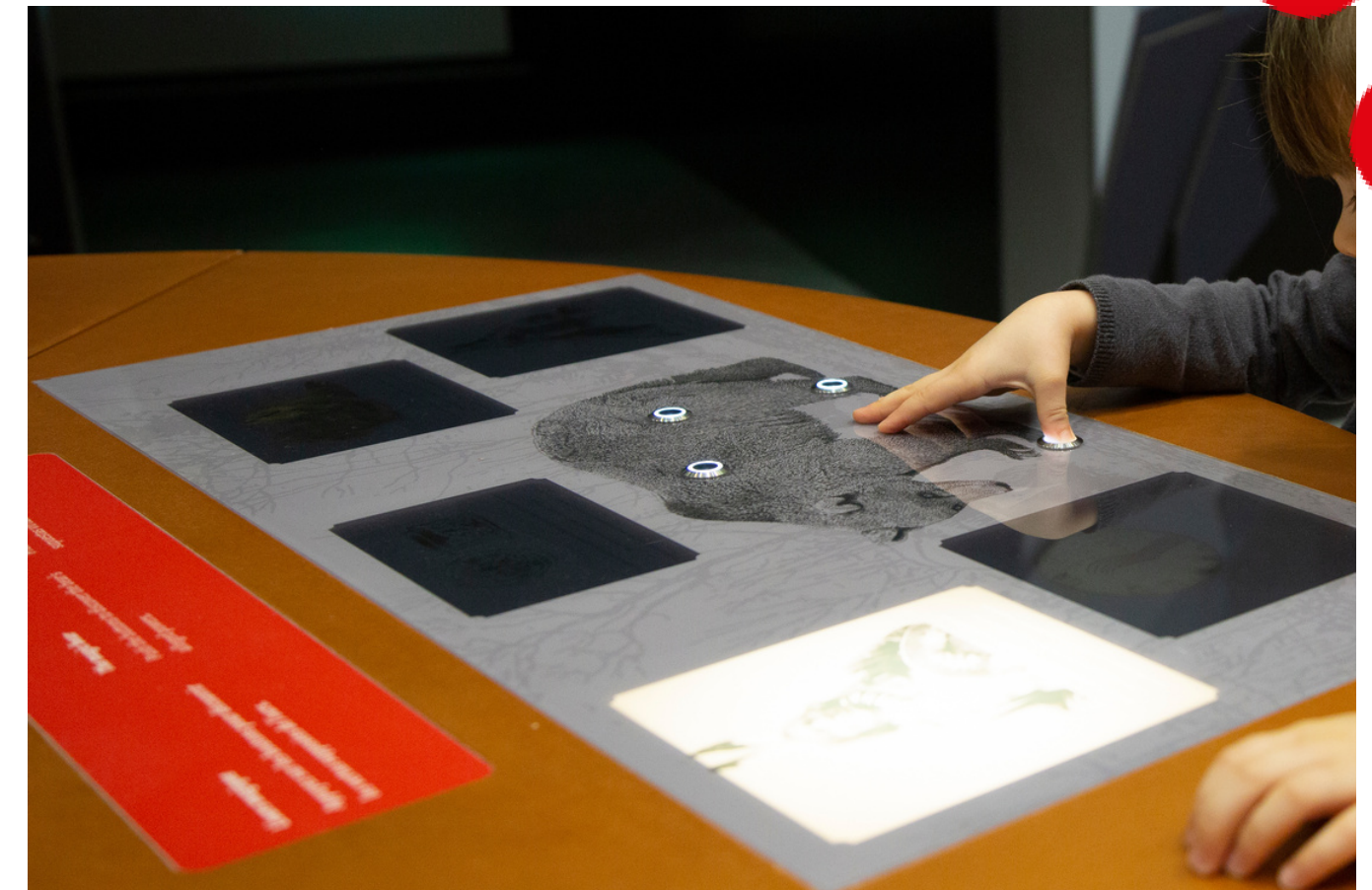
Quand aura lieu la 31ème édition ?

Elle se déroulera, partout en France métropolitaine, du vendredi 7 au lundi 17 octobre 2022.

Le choix de la durée de l'événement est libre, mais elle doit être comprise dans les dates officielles de la Fête de la Science.



© Université Clermont Auvergne



© Université Clermont Auvergne

Où ?

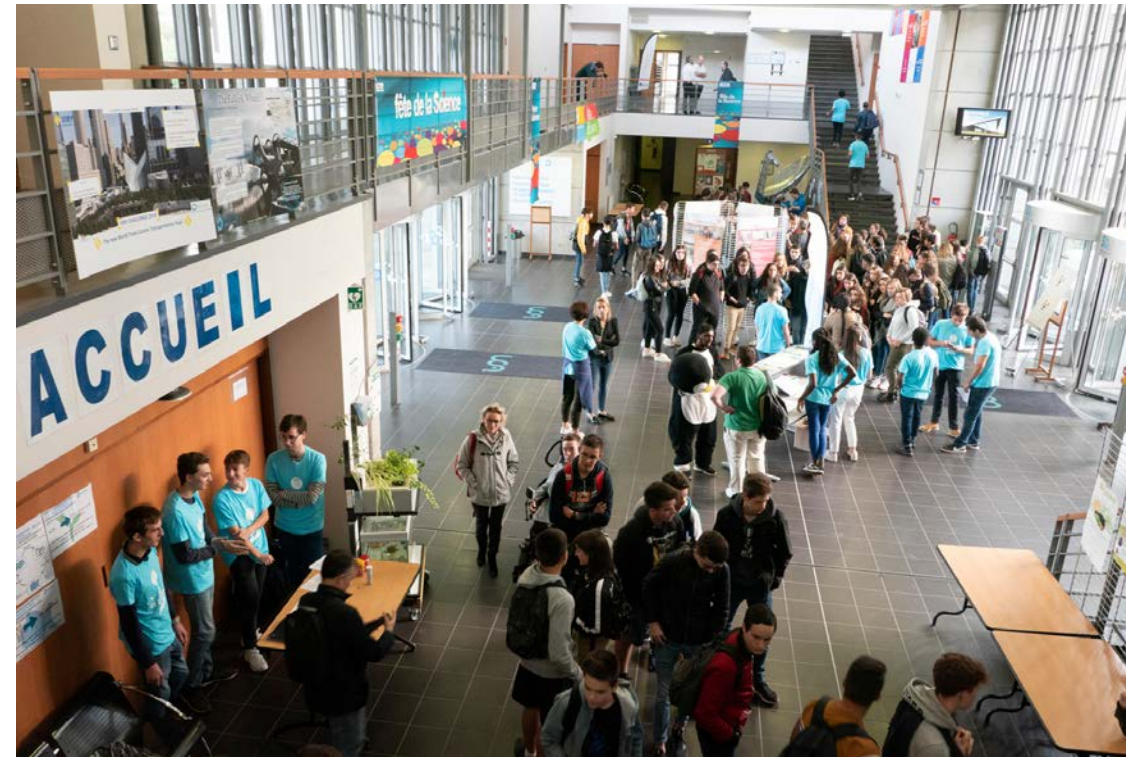
Sur l'ensemble du territoire Auvergnat : Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Haute-Loire.

Dans votre structure ou dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans l'un des Villages des Sciences de la région, dans un centre de recherche, un lieu culturel et patrimonial, dans un espace naturel...

Quelles sont les formes d'actions possibles ?

Tout est permis pour transmettre ses connaissances, si l'on respecte certaines règles : l'information scientifique est validée, sa transmission est adaptée au public que l'on rencontre, son cadre est convivial !

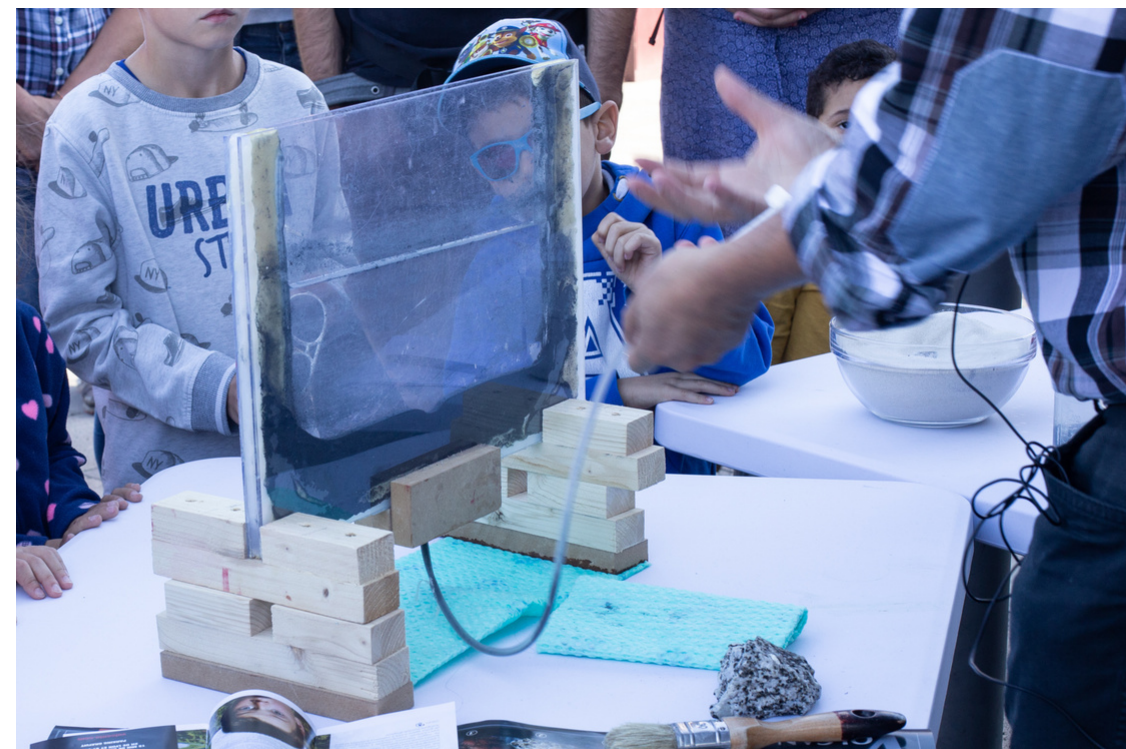
Toutes les formes originales et créatives sont encouragées : ateliers (expériences, manipulations, démonstrations), expositions, spectacles, visites de site, jeux, escape game, conférences, rencontres/débats, en présentiel et/ou à distance en utilisant divers outils numériques...



© Université Clermont Auvergne



© Maison des Arts et des Sciences d'Yzeure



© ViséeA



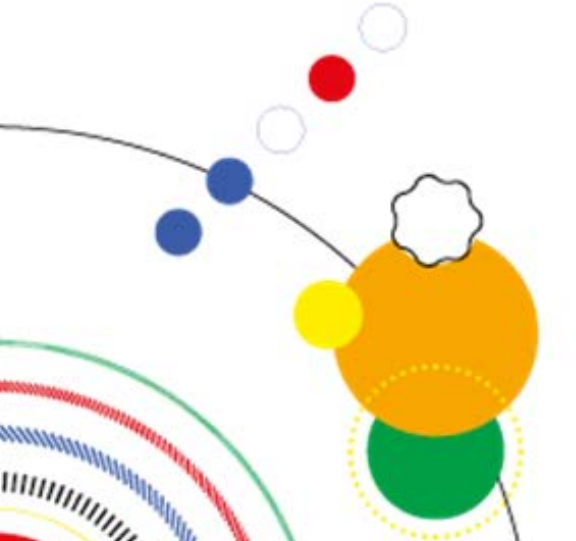
© ViséeA



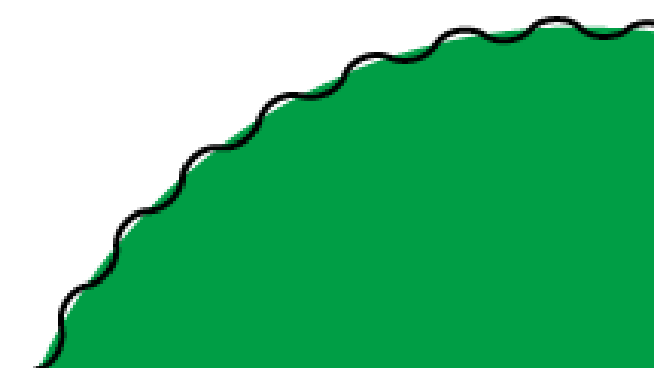
En tant que porteur de projet, vous pouvez :

- Proposer un événement ponctuel / une animation unique
- Proposer un événement d'envergure / multi-animations, dès qu'au moins deux événements ponctuels sont liés entre eux. Il peut avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les événements ponctuels sont proposés :
 - **Un Village des sciences** : il s'agit d'un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique.
 - **Un festival** : il s'agit d'un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités associant le spectacle, les arts ou les loisirs.
 - **Un parcours scientifique** : il s'agit d'un événement rassemblant plusieurs événements ponctuels proposés sur des lieux différents, autour d'une thématique.

(Source : MESRI)



Si vous souhaitez proposer un événement ponctuel dans le cadre d'un événement d'envergure mis en œuvre par une tierce structure, merci de prendre contact avec la Coordination Auvergne.



LE LABEL "FÊTE DE LA SCIENCE"



© Université Clermont Auvergne

Le label « Fête de la Science » permet à votre projet d'intégrer la programmation nationale et régionale.

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de la Coordination Auvergne.

Le label « Fête de la science » est octroyé aux actions qui respectent la [charte des valeurs](#) et la [charte des événements](#) définies par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les candidatures seront étudiées par le comité de labellisation de la Coordination Auvergne.

Critères de labellisation

Afin d'intégrer la programmation régionale de la Fête de la Science, les projets ou actions proposés devront répondre à l'ensemble des critères suivants :

● **Le respect du calendrier**

Votre projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 7 et le 17 octobre 2022, avec au moins un jour inclus dans les dates officielles de la Fête de la Science. Le choix de la durée de l'événement est libre.

Selon le planning établi, vous vous engagez à transmettre à la Coordination Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal, Allier, Haute-Loire) les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication. De même, vous vous engagez à remplir une évaluation de votre événement après la manifestation, qui contribuera au bilan national de la Fête de la Science.

● **Le principe de gratuité**

Pour obtenir le label « Fête de la Science », vous devez proposer des manifestations accessibles gratuitement pour tous les publics.

● **Le principe de caution scientifique**

Votre projet doit être en rapport avec le monde des sciences, de la recherche, de l'ingénierie, des techniques, de l'innovation dans tous les domaines des sciences, expérimentales et humaines et sociales). Dans ce cadre, en tant qu'organisateur, vous devez garantir la qualité des contenus scientifiques en s'appuyant sur un référent scientifique du domaine (exemples : chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens). Dans les débats d'actualité ou les controverses scientifiques, vous êtes invités à faire état de la diversité des points de vue.

● **Le principe d'adaptabilité des formes de médiation**

En tant que porteur de projet, vous devez être en capacité de définir des publics cibles et d'indiquer les moyens mis en œuvre pour les mobiliser et les faire participer. Vous devez utiliser une forme et une qualité de médiation adaptées aux publics ciblés pour leurs permettre de s'approprier les thématiques abordées.



COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?



Les projets doivent être soumis via le formulaire « Appel à participation - Fête de la Science 2022 - Auvergne » :

<https://forms.gle/dRpQTfsn37j8YxM16>

Les données renseignées dans le formulaire , notamment la description de l'événement, seront examinées en vue de la **labellisation de votre projet**. Il est donc essentiel de remplir le dossier le plus précisément possible. Si besoin, prenez contact avec la Coordination Auvergne.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de demander **une aide financière** pour mettre en œuvre votre projet. Si vous souhaitez demander une subvention à la Coordination Auvergne, merci de nous adresser par mail un budget équilibré, à l'adresse : fete-science@uca.fr

Votre demande sera ensuite examinée par le Comité de labellisation.

Attention, **l'inscription des projets se fera jusqu'au 15 mai 2022**.

Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Une réunion d'information en distanciel sera organisée le 15 avril 2022, à 14h00. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à la coordination territoriale : fete-science@uca.fr





CALENDRIER

● **01 AVRIL**
Publication de l'appel à projet

● **15 AVRIL À 14H00**
Réunion d'information pour les porteurs de projet

Vous souhaitez plus d'informations à propos de cette édition de la Fête de la Science ou des renseignements sur l'appel à participation ? Nous vous proposons d'assister à une réunion d'information en visioconférence, afin de revenir, avec vous, sur les éléments importants de cette 31ème édition de la Fête de la Science.

> Sur inscription, à l'adresse :
fete-science@uca.fr

● **15 MAI**
Date limite d'envoi des formulaires d'appel à participation

Le formulaire est à remplir en ligne à l'adresse :
<https://forms.gle/dRpQTfsn37j8YxM16>

● **FIN MAI**
Comité de labellisation

Le comité de labellisation se réunira à la fin du mois de mai afin d'examiner les projets soumis et leur adéquation aux valeurs de la Fête de la Science (cf. charte des événements).

Les porteurs de projets seront recontactés suite au comité.

● **SEPTEMBRE 2022**
Diffusion des supports de communication

La Coordination Auvergne vous recontactera dès la rentrée afin de recenser vos besoins en supports de communication et d'organiser leur diffusion.

● **DU 07 À 17 OCTOBRE 2022**
Fête de la Science

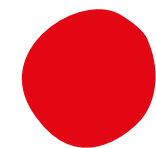
fête de la Science

Coordination Auvergne



**CENTRE D'EXCELLENCE
DE SCIENCE PARTAGÉE
EN AUVERGNE**

UNIVERSITÉ
Clermont  auvergne



Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site :

<https://www.uca.fr/recherche/sciences-et-societe/jeune-public/fete-de-la-science/la-fete-de-la-science-en-auvergne>



**Coordination : Centre d'Excellence de Science Partagée en Auvergne
de l'Université Clermont Auvergne**

Contact : fete-science@uca.fr